

SIEGE SOCIAL**GROUPE BALLAND**

136, allée des chênes
ZA du Baconnet
69700 MONTAGNY
Tel : 04 37 20 00 20
Fax : 04 37 20 00 22

RCS LYON : 421 389 289

ANTENNE BOURGOGNE**GROUPE BALLAND****BOURGOGNE**

ZA du saule fendu
Rue de l'Europe
89100 MAILLOT
Tel : 03 86 65 79 27
Fax : 03 86 65 98 43

Email

contact@groupe-balland.com

Site internet

www.groupe-balland.com

Sauveteur Secouriste du Travail

Formation initiale

Objectifs :

Etre capable :

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident
- De mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées

Public et Pré requis

Personnel de l'entreprise volontaire pour la mission, compréhension du français indispensable

Moyens Pédagogiques

Guide des données techniques et conduites à tenir INRS ; Document de référence SST ; Plan d'intervention + pictogrammes ; aide-mémoire STT – ED 4085 ; défibrillateur de formation, mannequins, matériels pour réalisation de simulation, kit d'entretien

Méthode pédagogique :

Formation en salle (exposé, questions et exercices)
Cours essentiellement pratique, conforme au référentiel de l'INRS.

Durée : 2 jours - 14 heures

(Possibilité de 2 heures supplémentaires dédiées aux risques spécifiques des métiers de l'entreprise en intra)

Animation

Par des formateurs SST certifiés INRS

Evaluation finale

2 épreuves certificatives :

- 1^{ère} épreuve : Mise en situation d'accident de travail simulée et analyse avec le formateur
- 2^{ème} épreuve : Entretien avec le candidat et le formateur sur sa connaissance du cadre réglementaire du SST

Validation de la formation

Un certificat de SST sera délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives

CONTENU PEDAGOGIQUE

Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident de travail

Situer le cadre juridique de son intervention en et hors de son entreprise
Mettre en œuvre les mesures de protection du processus d'alerte aux populations
Reconnaitre les dangers persistants
Supprimer ou isoler le danger
Examiner la victime
Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétences 2 : Mettre ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention en repérant les situations dangereuses
Informar les personnes désignées en interne d'une situation dangereuse repérée

Epreuves certificatives 1 et 2

Numéro d'habilitation
« ACTEUR SST »
875998/2016/SST-01/O/06